

**Attestation n° 051F**

émise le : 19 décembre 2023

valable jusqu'au : 19 décembre 2025

selon le dossier technique n° PPF/076-3ac2

L'entreprise soussignée,

**MARQUIS SARL**

**Rue de la Fondanière - 85120 LA TARDIERE**

Signataire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 » s'engage à respecter les engagements suivants :

□ **Qualité technique :**

- Avoir obtenu un Avis de Conformité de **FCBA** sur la base d'un dossier technique d'évaluation.
- Avoir subi par FCBA une évaluation initiale de son système de contrôle qualité de production ;
- Effectuer un autocontrôle de sa production sur la base de l'évaluation initiale et d'un cahier des charges commun élaboré par FCBA ;
- Faire effectuer par FCBA une visite de contrôle de la gamme et du système qualité tous les 2 ans ;
- Renouveler le dossier technique d'évaluation et les essais, à chaque transformation notable de son processus de fabrication ou dans un délai maximum de quatre ans.

□ **Qualité environnementale :**

- Fournir une FDES collective ou individuelle sur ses produits
- Renseigner annuellement sur [www.de-baie.fr](http://www.de-baie.fr) les indicateurs influents avec 
- Mettre en œuvre les quatre engagements de progrès définis avec l'ADEME 
  - Réduire les consommations d'eau, d'énergie non-renouvelable et de matière (bois)
  - Trier pour traiter et/ou valoriser au mieux les déchets
  - Privilégier les bois issus de forêts gérées durablement.
  - Réduire les émissions de C.O.V (Composés Organiques Volatiles).

□ **Qualité sociétale :**

- Concevoir et fabriquer en France l'ensemble des produits de chaque gamme labellisée.
- Engager avec l' La prévention BTP une démarche de prévention et d'amélioration des conditions de travail en atelier. Réaliser au minimum annuellement une évaluation des risques professionnels (troubles musculo-squelettiques ; exposition aux poussières de bois ; sécurité des machines ; exposition au bruit ; exposition aux produits de synthèse dangereux) et la consigner dans le document unique.

□ **Qualité de service :**

- Aide à la conception en fonction des exigences architecturales et des performances requises.
- Remise d'une fiche d'entretien et de maintenance au maître d'ouvrage.

**Pour sa gamme : TRADITION 58J12**

Fenêtre, porte fenêtre et châssis en bois				
Grille dimensionnelle (*)				
<b>Ouvrants à la française</b>	OF1	2280 x 800 mm	PF1	2280 x 800 mm
	OF2	2280 x 1520 mm	PF2	2280 x 1520 mm
	OF3	2280 x 2280 mm	PF3	2280 x 2280 mm
<b>Oscillo-battant</b>	OB1	2280 x 800 mm	PFOB1	2280 x 800 mm

(\*) hauteur / largeur maximales en tableau et en mm

Gamme (Nom commercial) et variantes associées		TRADITION 58J12	TRADITION 68J12
Essences de bois		<b>Chêne européen</b> : purgé d'aubier, en lamellé collé et/ou abouté <b>Moabi</b> : purgé d'aubier, en bois massif <b>Tiama et Sapelli</b> : purgés d'aubier, en lamellé collé et/ou abouté <b>Pin sylvestre</b> : aubier inclus, traité, et en lamellé collé et/ou abouté	
Système de finition	Finition complète (Fi)	Lasure et Opaque – 3 couches - pour toutes les essences de bois citées ci-dessus	
	Finition provisoire (AF)	Application en atelier au minimum d'une finition de type « protection provisoire » de niveau 1 selon NF P23-305 et qui devra être recouverte sous 3 mois maximum sur chantier.	
Epaisseur ouvrants		58 mm	68 mm
Epaisseur dormant		58 mm	68 mm
Liaison ouvrant - dormant		A recouvrement et jeu de 12 mm  2 profilés d'étanchéité : 1 joint sur dormant en position intermédiaire 1 joint sur ouvrant en recouvrement intérieur	
Epaisseur max des vitrages		≤ 29 mm	≤ 39 mm
Particularités		Appui bois ou Seuil aluminium 33mm Jet d'eau en bois sur ouvrant, Entièrement vitrée ou avec panneaux de soubassement	

Normes de référence	Evaluation	Conformité
NF P 23-305 : Menuiserie en bois – Spécifications techniques des fenêtres, portes fenêtres et châssis fixes en bois	Examen sur plans et descriptifs	OUI
NF EN 13 307-1 et XP CEN/TS 13 307-2 : Ebauches et profilés semi-finis en bois pour usages non structurels	<b>Chêne européen, Tiama, Sapelli et Pin sylvestre</b> : Produit sous certificat CTB-LCA pour une classe de service 3.	OUI
XP P 20-650 -1 & 2 : Fenêtres, portes fenêtres, châssis fixes et ensembles menuisés – Pose de vitrage minéral en atelier	Examen sur plans et descriptifs	OUI
§4.2 de NF P 23 305 : Durabilité biologique des éléments en bois	<b>Chêne européen et Moabi (purgés d'aubier)</b> : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgées d'aubier.	<b>OUI</b> Toutes les conditions climatiques et d'exposition sont compatibles.   <b>OUI</b> les conditions climatiques HUMIDE ne sont pas compatibles
	<b>Sapelli (purgé d'aubier et MV&gt;640kg/m<sup>3</sup>)</b> : essence de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.2 si purgée d'aubier et si sa masse volumique est supérieure à 640kg/m <sup>3</sup> . (exigence non vérifiée dans le cadre du présent avis de conformité).	
	<b>Tiama (purgés d'aubier)</b> : essences de bois naturellement durable pour une classe d'emploi 3.1 si purgées d'aubier.	
	<b>Pin Sylvestre (aubier inclus)</b> : durabilité conférée par traitement de surface pour classe d'emploi 3.1 avec un produit certifié CTB-P+ (Rapport de mission FCBA n° 2021.083.242 et rapport d'essais FCBA n° 402/21/1054E/abc)	
FD DTU 36.5 P3 : Mise en œuvre des fenêtres et portes extérieures - mémento de choix en fonction de l'exposition	Exigences minimales respectées par essais de performances	OUI
§6.3.3 de NF P 23 305 : Procédé de Finition complète	Système de finition sous Dossier Technique Finition Bois FCBA ou équivalent. Sa compatibilité avec le concept et process d'application du menuisier n'est pas vérifiée.	Pour la finition opaque, système de finition sous DT FCBA - Niveau 6 sur Pin sylvestre

## Performances

selon NF EN 14 351-1+A2

Air, Eau, Vent	<b>A*4 E*7B V*C3</b> - rapport d'essais BHD21273-E01
Résistances mécaniques (contreventement et torsion statique)	<b>Classe 2</b> – rapport d'essai FCBA n°404/10/373/238
Forces de manœuvres	<b>Classe 1</b> – rapport d'essais BHD21273-E01
Capacité de résistances des dispositifs de sécurité	<b>Satisfaisant à 350N</b> – rapport d'essai FCBA n°404/10/373/237
Efficacité des arrêts d'ouverture (NF P 20-501)	<b>Satisfaisants</b> – rapport d'essai FCBA n°404/10/373/237
Résistance à l'ouverture et fermeture répétée	<b>Non évalué</b>

## Performances Acoustiques – Indices $R_{a,tr}$ et $R_w(C,C_{tr})$

PF 2vtx 2.18 x 1.45 (H x L) seuil aluminium

TRADITION 58J12	TRADITION 68J12
<p><b><math>R_{a,tr} = 29</math> dB</b>  <math>R_w(C,C_{tr}) = 33</math> (-1 ; -4) dB            Vitrage 4 / 16 / 4  <b>Soubassement</b> CP 6,5 mm / Mousse PU (<math>\rho = 50</math> kg/m<sup>3</sup>) / CP 6,5 mm  <i>Rapport d'essais FCBA N°404/11/94/2</i></p>	<p><b><math>R_{a,tr} = 33</math> dB</b>  <math>R_w(C,C_{tr}) = 37</math> (-1 ; -4) dB            Vitrage 44.2 / 16 / 44.2  <b>Entièrement vitrée</b>  <i>Rapport d'essais FCBA N°404/16/370/2</i></p>
<p><b><math>R_{a,tr} = 30</math> dB</b>  <math>R_w(C,C_{tr}) = 34</math> (-2 ; -4) dB            Vitrage 6 / 18 / 4  <b>Soubassement</b> CP 8 mm / Mousse PU (<math>\rho = 50</math> kg/m<sup>3</sup>) / CP 8 mm  <i>Rapport d'essais FCBA N°404/16/370/3</i></p>	
<p><b><math>R_{a,tr} = 33</math> dB</b>  <math>R_w(C,C_{tr}) = 36</math> (-1 ; -3) dB            Vitrage 10 / 14 / 4  <b>Soubassement</b> CP 6,5mm / Masse lourde 6mm / Mousse PU (<math>\rho = 50</math> kg/m<sup>3</sup>) /            Masse lourde 6mm / CP 6,5mm  <i>Rapport d'essais FCBA N°404/16/370/4</i></p>	
<p><b><math>R_{a,tr} = 35</math> dB</b>  <math>R_w(C,C_{tr}) = 39</math> (-1 ; -4) dB            Vitrage 8 / 10 / 44.2 Stratophone  <b>Soubassement</b> CP 6,5mm / Masse lourde 6mm / Mousse PU (<math>\rho = 50</math> kg/m<sup>3</sup>) /            Masse lourde 6mm / CP 6,5mm  <i>Rapport d'essais FCBA N°404/11/94/1</i></p>	

### Performances Thermiques $U_w$ / $S^c_w$ / $Tl_w$

(ci-dessous sont présentés des exemples de performances du rapport de calcul référencé FCBA.IBC.342.372-N°2021.139.1)

Performance du Vitrage	Fenêtre 2 vantaux 1,48 x 1,53 m (H x L) Tradition 58J12 appui bois			Porte-fenêtre 2 vantaux 2,18 x 1,53 m (H x L) Tradition 58J12 Seuil aluminium 33 mm, avec soubassement clair de hauteur 200 mm ( $U_p=0,9$ W/(m <sup>2</sup> .K))		
	Pin sylvestre $\lambda = 0,13$ W/(m.K)	Tiama, Sapelli $\lambda = 0,16$ W/(m.K)	Chêne, Moabi $\lambda = 0,18$ W/(m.K)	Pin sylvestre $\lambda = 0,13$ W/(m.K)	Tiama, Sapelli $\lambda = 0,16$ W/(m.K)	Chêne, Moabi $\lambda = 0,18$ W/(m.K)
$U_g = 1,1$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_g$ de 0,62 et $\alpha=0.4$ $Tl_g$ de 0,80 TGI spacer M	$U_w = 1,3$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,41$ $Tl_w = 0,52$	$U_w = 1,4$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,41$ $Tl_w = 0,52$	$U_w = 1,5$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,41$ $Tl_w = 0,52$	$U_w = 1,4$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,35$ $Tl_w = 0,44$	$U_w = 1,4$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,35$ $Tl_w = 0,44$	$U_w = 1,5$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,35$ $Tl_w = 0,44$
$U_g = 1,3$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_g$ de 0,54 et $\alpha=0.4$ $Tl_g$ de 0,79 TGI spacer M	$U_w = 1,5$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,36$ $Tl_w = 0,52$	$U_w = 1,5$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,36$ $Tl_w = 0,52$	$U_w = 1,6$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,36$ $Tl_w = 0,52$	$U_w = 1,5$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,31$ $Tl_w = 0,44$	$U_w = 1,6$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,31$ $Tl_w = 0,44$	$U_w = 1,6$ W/(m <sup>2</sup> .K) $S_{wc} = 0,31$ $Tl_w = 0,44$

**Nota :** cette attestation présente 2 épaisseurs de bois possibles : 58, 68 mm. Aucune évaluation AEV, mécaniques, endurance, thermo optiques n'a été réalisée pour le 68 mm. Cependant les performances des évaluations de type initiale obtenues sur la gamme en 58 mm peuvent être étendues à la gamme en 68 mm de conception identique et conformément aux domaines d'applicabilité des annexes A et E de la norme NF EN 14 351-1 + A2.

Cette attestation a été délivrée par IRABOIS, gestionnaire de la Charte de Qualité « Fenêtres Bois 21 », après mise en place d'un dossier technique FCBA, qui correspond à une évaluation en date du **19 décembre 2021** selon l'échantillonnage utilisé dans les rapports d'essais.

Cette attestation ne constitue pas une certification de produit au sens de la loi du 3 juin 1994.

L'entreprise signataire déclare avoir pris connaissance du règlement de la charte disponible sur le site [www.fenêtresbois21.com](http://www.fenêtresbois21.com) et s'engage à respecter les engagements décrits ci-dessus.

Le Président d'IRABOIS,  
gestionnaire de la Charte de Qualité

L'entreprise  
signataire

